

Le projet se développe de part et d'autre de la rue de Brest réduite à 5.50m, et met en œuvre 2 séquences distinctes dans le traitement de l'espace public.

Une séquence "rurbaine" s'appliquant à un maillage urbain moyennement dense, et peu d'accès directs sur la voie. Un traitement qualitatif laissant une large place au végétal, jouant sur les contrastes visuels, et qui intègre un cheminement doux en site propre de 3.00m de large, séparé de la voie par une bande végétalisée et arborée ponctuellement. Les stationnements existants sont maintenus et matérialisés, sauf au carrefour de la menuiserie (route de Brèlès) où l'aménagement de ce dernier nécessite une emprise plus large de la voie.

Une séquence "urbaine" s'appliquant à un tissu urbain dense accueillant des commerces et les équipements publics de la commune (école, mairie, salle polyvalente...). Un traitement largement minéral où la vitesse sera limitée à 30km/h, assurant la continuité des déplacements piétons et cycles. Les trottoirs seront soulignés par un mobilier urbain et un éclairage (balisage) adapté permettant de hiérarchiser l'espace. Les stationnements existants sont maintenus, sauf devant le salon de coiffure où l'emprise de la voie et du trottoir ne le permet pas. Un parking cycle est également prévu à proximité des équipements publics.

# Réaménagement voies et espaces publics Commune de Lanrivoaré (1450 habitants)

- Missions de maîtrise d'œuvre complète : Voirie, Aménagement urbain & paysager
- Réaménagement du centre bourg (abords du cimetière des 7777 saints Martyrs classé) : Rue de Brest, rue de Brèlès, rue de Milzac et rue de La Mairie.
- Longueur totale : 500 mètres environ
- Coût prévisionnel : 800.000 euros H.T

